

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION NUMÉRIQUE du 27 octobre 2021

Ordre du jour :

- Point CNC :
 - Plan de relance
 - RGS et fonds XN
 - Fonds de soutien pour les productions destinées aux plateformes
- Point relations chaînes
 - FTV
 - ARTE
- Point régions : propositions à construire
- Point sujets européens
- Divers

Point CNC

Plan de relance :

Une lettre commune des syndicats de producteurs audiovisuels a été adressée au CNC, afin d'ouvrir une discussion sur un plan de relance post-crise au secteur de la production audiovisuelle.

RGS et fonds XN:

Le SPI a relancé la demande d'ouverture d'une discussion annoncée mais sans cesse reportée.

Fonds de soutien pour les productions destinées aux plateformes :

A priori, ce fonds devrait être accessible aux productions numériques dont la première exploitation a lieu sur une plateforme ou en télévision et sur une plateforme. En revanche, il ne le serait pas s'il s'agit d'une exploitation dans un musée (par exemple).

Le CA du CNC aura lieu le 5 novembre prochain et devrait instaurer un soutien sélectif pour les productions à destination des plateformes. Ces dernières devront être conventionnées auprès du CSA. Les aides devraient pouvoir être octroyées dès lors que le processus de production est engagé, sans attendre une signature définitive du conventionnement.

Aucune date de commission n'est fixée, les projets devraient être examinés au fur et à mesure de l'année.

En l'état actuel des choses, on peut estimer qu'un projet serait éligible, s'il s'agit d'une production déléguée avec une plateforme, et à condition que le droit d'auteur soit respecté.

Dès que cette disposition sera officiellement adoptée par le CNC, les adhérents seront informés.

A signaler également que le CNC travaille actuellement à un accord avec les plateformes pour une rédaction des contrats en français, sous droit français.

Point relations chaînes

France TV

Des rumeurs circulaient à propos de pressions autour du choix des talents, auteurs et équipes. Au contraire, l'expérience d'une adhérente démontre plutôt l'inverse, précisant que FTV est avide de découvrir des nouveaux talents.

Il semblerait également qu'il n'y a plus de budget restreint, ni de distinction entre « linéaire » et « numérique » pour Slash.

Point Régions

Le SPI présente son projet d'une rencontre avec la région Ile-de-France afin d'obtenir une aide. Actuellement, la région craint le volume de projets qui pourraient être déposés, d'où un besoin de critères pour les limiter (concept, qualité d'écriture, cohérence budgétaire...)

Pour l'heure aucun adhérent n'a eu écho de soutien au développement d'une région en particulier.

Europe

La France présidera l'Union Européenne à partir de janvier 2022 et le SPI a été sollicité pour lister des sujets à promouvoir.

Les demandes du SPI portent sur la définition de l'œuvre européenne.

En effet, actuellement, les œuvres britanniques sont considérées comme européennes, malgré le Brexit.

En janvier 2022, le CNC organisera des débats à Angers, sur la définition d'une œuvre européenne, les accès aux datas pour une meilleure information et la lutte contre le piratage.

Il sera également question d'un « Digital Service Act » pour la régulation des plateformes et de discussions sur les normes à retenir.

Sujets divers

Un adhérent souligne la lenteur de paiement du CNC, pour les AD. Il attend depuis fin août.